



SUD-Rail Lyon
41, quai Fulchiron
69005 LYON
Tél. SNCF : 405 405
Tél. PTT : 04 78 38 15 08
Fax PTT : 09 70 62 73 20
sudrailyon@gmail.com
<http://www.sudrailyon.org>

SUD-Rail Chambéry
807, Chemin de la Rotonde
73000 Chambéry
Tél. SNCF : 572 022
Tél. PTT : 04 79 96 20 73
Fax PTT : 04 79 96 09 00
sudrail.chy@gmail.com

SUD-Rail St Etienne
12-14, rue du colonel Marey
42000 St Etienne
Tél. SNCF : 546 424
Tél. PTT : 04 77 47 95 22
Fax PTT : 04 77 25 35 25
sudrail42@wanadoo.fr

Le 18/02/2016

Lettre ouverte à Laurent Wauquiez

Monsieur,

C'est en votre qualité de nouveau Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes que nous nous adressons à vous.

Par la présente, nous souhaitons vous informer sur un dossier majeur qui va impacter :

- le service public ferroviaire sur la région
- la sécurité à bord des TER
- l'emploi en Rhône-Alpes

Pour vous resituer le contexte, la direction SNCF prévoit de déployer à partir du 29 août 2016 un projet intitulé « Services des Territoires » sur la région Rhône-Alpes.

Ceci n'est en fait qu'un projet qui était dans les cartons depuis un certain temps (dossier EAS) et qui a engendré de nombreux événements qu'il nous semble utile de porter à votre connaissance.

Qu'est-ce que l'EAS (dorénavant appelé Services des Territoires) ? Le principe de l'EAS (Equipement des trains à Agent Seul) étant de faire circuler des trains sans le contrôleur systématique qui jusqu'à présent, en plus d'avoir des fonctions de sécurité ferroviaire en cas d'incidents ou accidents, assure la tranquillité du voyage, renseigne, aide les voyageurs en difficulté, informe en cas de situation perturbée et bien évidemment participe à la sauvegarde des recettes. Seul le conducteur resterait donc à bord des TER périurbains, reproduisant ainsi le modèle désastreux des RER parisiens.

Alors que votre prédécesseur et son exécutif, en lien avec la direction SNCF, avaient déjà tenté de déployer cette organisation au sein des TER de Rhône-Alpes, **il nous semble utile de vous rappeler que :**

- **17 000 usagers des TER Rhônalpins ont signé une pétition** contre la suppression du contrôleur systématique dans les TER de Rhône-Alpes, pétition remise à J.J. Queyranne.
- **La majorité des associations d'usagers des transports ferroviaires s'étaient positionnées contre ce projet de suppression du contrôleur systématique**, au travers notamment de communiqués unitaires et de conférences de presse.
- **Une délibération votée par le Conseil Régional en réunion plénière le 23 septembre 2011** par l'ensemble des groupes politiques hormis le FN. Cette délibération réaffirmait *"l'attachement de la région à la présence d'Agents de Service Commercial Train (ASCT : contrôleurs) à bord de tous les Trains Express Régionaux de Rhône-Alpes, condition nécessaire à l'accessibilité, la sécurité, la qualité et la fluidité du service"*.

Le projet de la SNCF est dès le 29 août prochain de faire circuler la grande majorité des TER Rhônalpins sans la présence d'un contrôleur à bord (notamment sur les lignes les plus fréquentées) engendrant 40 suppressions d'emplois dès 2016 (et probablement des centaines les années suivantes) et laissant les voyageurs à l'abandon à bord des trains.

Ainsi, ce serait le service rendu aux usagers qui se dégraderait fortement (Qui assurera la prise en charge des voyageurs malades à bord ? Qui viendra en aide aux personnes âgées en difficulté ou aux personnes à mobilité réduite ? Qui informera les voyageurs des correspondances en cas de retard ?)

Cela reviendrait également à jouer avec le feu en termes de sécurité ferroviaire ! Peu de monde le sait, mais les contrôleurs ont un rôle essentiel en termes de sécurité ferroviaire, notamment en cas d'incident ou accident ferroviaire. Ce fut mis en évidence à plusieurs reprises lors de déclenchements d'incendie à bord de trains, ou lors de trains arrêtés en pleine ligne suite à des pannes. Ou encore lors du déraillement d'un TER à Sainte Pazanne ou de la dérive d'un autre TER à Serqueux. Dans tous ces cas, des vies ont assurément été sauvées grâce à la présence du contrôleur systématique.

Enfin, comment accepter l'idée que les voyageurs se retrouvent livrés à eux même alors que la sureté à bord des trains devrait au contraire être renforcée. Les usagers de Rhône-Alpes ne veulent en aucun cas vivre ce que subissent les voyageurs des RER parisiens (racket, violences, ...).

Vos déclarations de campagne :

Nous avons noté, durant votre campagne électorale, certaines de vos déclarations :

"Les agressions et outrages aux agents de la SNCF ont plus que triplé en sept ans et il y a eu en 2013 plus de 7600 actes de délinquance dans (les) trains» en Rhône-Alpes"

Et suite à ce constat, vous avez enchaîné en déclarant :

« Les agents de contrôle doivent pouvoir faire appel à une police des transports pour intervenir dès qu'un acte de délinquance est commis. »

La question de la présence à bord de chaque TER d'un contrôleur est donc essentiel dans le dispositif que vous appelez de vos vœux.

Dans le contexte actuel lié au risque d'attentats, il paraît inconcevable de vider les TER de toute présence cheminote hormis le conducteur. Pour rappel, le contrôleur assure des rondes de sécurité régulières à bord des TER, avec une attention renforcée dans le cadre du plan Vigipirate. La mise en œuvre d'un tel projet nous paraît donc irresponsable !

En tant, que nouveau Président de l'autorité organisatrice des Transports sur la région, et donc décisionnaire en la matière, nous souhaitons au plus vite connaître votre position sur ce dossier et ne manquerons pas de la faire connaître aux cheminots et aux usagers des TER.

Nous sommes évidemment disponibles pour échanger avec vous sur ce sujet si vous le jugez nécessaire.

Veuillez agréer nos salutations.

Pour SUD-Rail :

Stéphane BOULADE (syndicat SUD-Rail Lyon)

Julien TROCCAZ (syndicat SUD-Rail Chambéry)

Frédéric MOULIN (syndicat SUD-Rail St Etienne)